

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Conseil départemental
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil départemental

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2016-2-12-1

Séance du vendredi 18 mars 2016

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 5 FÉVRIER 2016**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,
M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI,
PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE,
Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences
du Conseil départemental,

VU l'article L 3121-13 du Code général des collectivités territoriales relatif au
procès-verbal des réunions publiques du Conseil départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- adopte le procès-verbal de la séance plénière du vendredi 5 février 2016, joint en annexe
à la présente délibération.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité